



25 SEPTEMBRE 1853.

DIMANCHE 25 SEPTEMBRE 1853.

N° 33. - NUMÉRO 33.

Édition officielle de l'Imprimerie
du Gouvernement.
Préparée et tenue par un
agent de l'Imprimerie et
éditeur.

MESSAGER DE TAHITI.

N° 33. Rapport à l'Empereur, suivi d'un décret déterminant
l'uniforme des différents corps de la marine.

BAPTISTE.

Au palais des Tuileries, le 29 janvier 1853.

Souscr.

L'uniforme des officiers de la marine a subi, depuis 1848, une modification qui a eu pour résultat, en supprimant les heraldiques, d'abroger les habits de grande tenue et tout prépondérance, de mettre nos officiers de marine au rang dans une position relativement inférieure à celle des officiers des autres marines.

D'un autre côté, la nécessité de conserver aux officiers de vaisseaux des tenues distinctives à l'exercice de leurs fonctions spéciales a poussé à la confiance, et à continuer à faire disparaître cette régularité qu'il est essentiel de maintenir pour les corps militaires.

Le sujet de diviser que j'ai l'honneur de soumettre à la sanction de Votre Majesté a pour premier objet de restituer aux officiers de la marine française les marques distinctives qui avaient été établies jadis près de cinquante années, et de leur assurer les tenues réglementaires pour toutes les positions de service à la mer et à terre.

Il a également pour but de reproduire, en les complétant, les distinctions antérieures concernant l'uniforme des différents corps de la marine ainsi que celles des officiers des corps de l'armée.

Les uniformes aussi une marque distinctive de leurs fonctions et de leur rang. Une disposition insérée dans le projet de loi fait confirmer.

Enfin l'administration centrale du mon département devait recevoir, comme celle des autres services publics, le complément de son organisation par la désignation de costumes officiels. Le décret que j'ai l'honneur de soumettre à la sanction de Votre Majesté contient à cet égard une série de dispositions adaptées à celles déjà prescrites pour les administrations centrales de plusieurs départements ministériels.

Je suis, etc.

Le ministre de la marine et des colonies.

Signé : Th. BUCOS.

PARTIE NON OFFICIELLE.

EDITE TAHITIENNE.

RL.

Aux premiers jours de notre occupation, quand des insurrections perpétuelles avaient réussi à nous détruire, les indigènes en leur personnalité que la France voulait porter la main sur leurs corps, leurs lois, leurs religions, leur liberté, alors qu'on était parvenu à les armer, à souiller dans leurs âmes l'esprit de la guerre, à troubler jusqu'au fond leurs paisibles vallées du cri de tamai, l'amiral Brant voulut va contraindre de faire de Paopao un camp retranché qui protégeait aussi établissement. Deux lignes fortifiées, partant des deux moraines de Faiero et d'Iroupo et s'appuyant à la mer ; en forme d'épingle, et l'unique valle que pris l'on pourrait y pénétrer offrait un fort répulsif. Aujourd'hui il entrait, les vénichandis ont changé entre le Gouverneur Page et les indigènes... Il y a communauté de sentiments, confiance réciproque ; nous avons presque dit mutualité d'affection, comme le témoigne l'accueil enthousiaste qu'a trouvé l'envoyé sur le passage, de la part des populations. Le Gouvernement dans la théorie qu'il vient de faire dans l'île. Si les Tahitiens prenaient les armes aujourd'hui, ce serait pour combattre sous les drapeaux de la France. Mais il est dans l'esprit du Gouvernement actuel de ne rien laisser pour les lignes de défense, soit en dehors, soit pour les défenses intérieures. Mais l'ordre, l'ordre, l'ordre auquel nous sommes arrivés, nous entraînent à faire ce que nous devons faire, et nous devons faire ce que nous devons faire. Mais l'ordre, l'ordre, l'ordre auquel nous sommes arrivés, nous entraînent à faire ce que nous devons faire, et nous devons faire ce que nous devons faire.

TOUS : TRÈS BIEN.

qui avec dégoût ; aujourd'hui tout est nettoyé, tout prend figure ; les cabanes croulantes ont été remplacées par des cases indiennes, simples mais propres ; sur les fondrières de la grande cour on a construit de solides chaussées, le sol a été relevé, le retraçement donne à la ligne d'escalier un caractère gracieux, bien-sûr toute trace d'abandon aura disparu. Dans la même environs l'hôpital se trouve l'habitation des soeurs hospitalières et l'école des sœurs institutrices de Saint-Joseph. Mais l'école n'est là que provisoirement. Les soeurs de la congrégation de Saint-Joseph restent dans ces hontains climats fidèles à leurs voeux, dédiées à l'esprit évangélique de leur institution, elles peuvent être aux usages du Gouvernement un instrument utile dans la mission de civilisation qu'il a si généralement acceptée et qu'il poursuit, noblement au prix de sacrifices, chaque jour répétés. Les missionnaires anglais ont heureusement fait sans doute pour arracher la race tahitienne aux tentacules du paganismus, pour la discipliner à la morale chrétienne ; mais il reste encore dans les mœurs et les habitudes de la population des traces de l'antique erreu que le temps, que le bon exemple, que de saintes leçons peuvent seulement effacer. Les soeurs comprennent sans doute que la maison qui leur a été préparée par leur divin maître, et dans l'établissement plus important que le Gouvernement semble disposer à leur élever, elles apporteront ce développement, cette aggrégation de la charité dont la parole de Dieu fournit la preuve et que la générosité de la France leur rend fache.

Presque en face de l'école des soeurs une croix s'élève à travers les arbres sur un rocher édifié qui fait souvenir de nos villages de France ; il est l'église catholique et la demeure des missionnaires du rite romain. Le catholicisme est la religion de presque tous les Français ; nous faisons des voeux pour sa propagation ; mais le Gouvernement de la France est trop veillant, trop penetré de la foi des traités et des règles d'humanité que les dix-huit siecles de l'Evangelie n'inscrivent au cœur de notre Europe pour imposer son culte autrement que par la persuasion. Oui, nous sommes convaincus que la croyance catholique est la plus pure, celle qui nous vient par transmission directe et legitimate du chef des apôtres ; nous prions pour les protestants, mais nous ne prononçons pas sur eux malheur. L'Esprit vrai Dieu de l'univers, le trône lointain de saint Jehovah que nous adorons, c'est aussi le Dieu qu'ils ont enseigné les premiers aux peuples de Tabitha ; nous ne différons que par quelques points de doctrine. Aux missionnaires catholiques à répandre la vraie et sainte parole, à prêcher la charité de pécupe et d'exemple. C'est de l'humble bourg de Nébenn qui est sorti la lumière qui éclaire aujourd'hui le monde ; comment ne pas espérer qu'avec l'aide de Dieu, ce modeste asile des missionnaires catholiques où nous nous sommes arrêtés, sortira quelque jour la parole persuasive qui mènera les îles tahitiennes dans la vraie voie du salut.

NOUVELLES DIVERSES.

La toilette des femmes en France a beaucoup gagné cette année. Elle est très forte et gaie, et beaucoup moins austère que l'an dernier. Il est possible d'être en même temps, bien mise et élégante.

Les robes de taffetas n'ont jamais eu plus grande faveur, et elles sont à peu près à la portée de toutes les fortunes. Le genre dominant est presque toujours une couleur : bleu moyen, vert ou vert clair, bleu clair, gris clair. Cette couleur, fort de mode cette saison, est douce et va avec tout.

Yard d'après les dernières nouvelles, quelle étonnante composition de la flotte française mouillée à Besikia, sous les ordres de M. le vice-amiral de La Sasse :

Huit vaisseaux à voiles, dont trois avec machines auxiliaires (à hélice).

Quatre frégates à vapeur.

La division du Levant comptait : 4 frégates et 4 corvettes à vapeur.

Quant à la flotte anglaise, elle était composée de :

Six vaisseaux à voiles, dont six bâtiments à voiles de différentes forces, auxquels devaient être ajoutés quatre vaisseaux, trois frégates et cinq navires à vapeur, formant l'escadre de la division mouillée devant Malte.

L'ensemble total des bouches à feu des flottes française et anglaise était de 2.214.

La flotte russe mouillée à Sébastopol se composait de treize vaisseaux, dont six de 20 canons, huit frégates de 10, six corvettes et quarante-deux bâtiments d'un rang inférieur, portant ensemble 3.300 canons.

On annonce le remplacement de M. le contre-amiral Mordey dans le commandement de la division anglaise du Pacifique par M. le contre-amiral Berkeley.



— Sa Majesté la Reine Emma a été d'abord frappée dans le dos par la partie de ses plus justes, les Tavaillants-patates, qui obligeaient son décret d'abolition, mercredi 25, avec toute la pompe et les exortations en usage dans la famille royale.

— Il est question en France d'une découverte précieuse, qui servirait non seulement à l'usage de la mer, mais également aux îles. L'avis, mais autrefois il fallait resonner les flots par les navires échoués, mais aujourd'hui obligé de transborder une partie de leur chargement avant d'entrer en eau. Au moyen d'un appareil d'hydrostatique et d'un ballon de 0,50 centimètres de diamètre, on peut au fond de l'eau par la décomposition d'un carbonate, faire naître un poisson de 100 kilogrammes ; et si après les calculs les plus exacts, un poisson de 100 de longueur de diamètre, on pourra par ce moyen réduire au fond de l'eau un poisson de 31.000 grammes.

Xous reçons grefs des armateurs du port anglais de Manxaria la déclaration suivante, avec prière de l'insérer dans notre journal :

Nous sommes grefs, propriétaires de bris Marystown, profitons de cette occasion pour exprimer notre reconnaissance et nos remerciements aux autorités françaises de Neuilly [les Marquises] pour la bienveillance avec laquelle elles ont donné une sépulture à nos amis de la marine Samuel Parker, qui a été tué par les natifs de l'île de la Dominique.

— Papete, le 23 septembre 1853.

SAMUEL PARKER,
Peter Fainy,
Joseph Masson,
Alexander Bonn.

— M. le capitaine de vaisseau Legras a été désigné pour remplir les fonctions de capitaine de pavillon, auprès de M. le contre-amiral Le Barber de Tissan, nommé au commandement en chef de la station du Levant.

— M. le contre-amiral Mathieu, adjoint, par décret du 8 juillet, dans la deuxième section du cadre de l'état-major général de l'armée navale, a été maintenu en qualité de directeur général des dépôts des cartes et plans de la marine.

— M. le vice-amiral Hamelin a été nommé au commandement en chef de l'escadre d'évolutions de la Méditerranée et remplaçant de M. le vice-amiral Baron de la Suisse, qui entre dans la deuxième section du cadre de l'état-major général de l'armée navale.

— M. le contre-amiral Poncet (Charles) a été nommé aux fonctions de directeur du cabinet et de chef d'état-major du ministre de la marine et des colonies en remplacement de M. le contre-amiral Chateaubriand.

M. le capitaine de vaisseau Chevallier et Paris ont été nommés membres adjoints au conseil des dévastations de la marine.

M. le vice-amiral du Pelli-Thouars et le Péloux ont été nommés sous-fondements de membres titulaires du conseil d'amirauté en remplacement de MM. les vice-amiraux Cécille et Casy, passés dans la deuxième section du cadre de l'état-major naval.

— Les deux flottes de France et d'Angleterre sont à l'ancre à l'embarcadère des Dardanelles.

— Une grande revue des troupes de l'armée de Paris a été passée par l'Empereur au camp de Satory.

— On annonce qu'à été trouvée de l'or dans les provinces de l'Uruguay ; il est mêlé à la terre comme dans l'Australie et la Californie. Il est récupéré par les gendarmes et des négociants qui le vendent à des exportateurs italiens moyennant 15 dollars l'once.

— On fonde en ce moment, dans la ville de Rio-Janeiro, un hôpital maritime qui sera ouvert aux épouses des navires de toutes les nations.

— On lit dans le *Times* :

— L'attaque prise par l'Angleterre et la France, dans la matinée d'Orléans, est clairement défaite. La marine, au droit de la bonne intelligence des deux gouvernements, et l'impression produite à Paris par les dernières explications qui ont eu lieu dans le cabinet, a été excellente. On croit généralement que la guerre sera maintenue. Nous sommes encore dans l'obscurité sur la solution définitive de tout ceci, mais on ne doute pas que cette solution ne soit pacifique.

— Les débarquements de la ligne Cunard, qui mettent en communication New-York et Liverpool font aujourd'hui ce trajet en neuf jours.

— Tous les récits qu'en fait de la révolte chinoise permettent de supposer que les rebelles parviendront à déposer l'Empereur actuel.

— Un combat sanglant aurait eu lieu, dit-on, entre les Cosaques et les Russes, où ces derniers auraient souffert une défaite complète ; 4 général, 42.000 prisonniers et 30 pièces de canon auraient été capturées par les montagnards.

— Le Czar a visité le port de Crostchet où se trouvaient concentrées la flotte et l'armée.

— Les dernières nouvelles des îles vont apprenant la défaite du Roi Tamatua, lequel s'est réfugié avec sa famille et ses hommes dans les plaines d'île de Huahine. Le vainqueur Roura a été proclamé Roi de Tahiti.

— On croit avoir résolu ces jours derniers, dans la partie Est de l'île, quelques légères secousses de tremblement de terre.

Bourses de Paris du 26 juillet.

3 francs	76.80
4 francs	491.75

BATIMENTS SUR RADE.

DE GRESSE.

— *Gresse*, corvette française *Moelle*, commandée par M. Bellalud, l'estuaire et la voile.

— *Bois*, brise-glace de la marine à vapeur *Brongniart*, commandé par M. Minias.

— *Brongniart*, corvette à vapeur transatlantique *Pringy*, commandé par M. Brongniart, capitaine de frégate.

— *Corvette française Corse*, commandée par M. Ferre, lieutenant de vaisseau.

— *Géodette française Nouvict*, commandée par M. Boulangé, lieutenan de vaisseau.

— *Géodette française Acasta-melone*, désarmée.

— *Géodette française Projet*, désarmée.

DE CHATEL.

— *Trois mât américain Envoy Taylor*, capitaine West, chargement huile.

— *Juliet*, corvette du protectorat *Aza*, capitaine Leguern, en partie pour les Pontoudos.

— *Jules*, trois mât français *Dombat*, capitaine Blanchard, en partie pour Sydney.

— *Ant*, trois mât américain *Joro*, capitaine Heron, en partie pour New-Bedford.

— *Ant*, trois mât français *Cachet*, capitaine Anquer, en partie pour le Hâ re.

— *Académie française Dione*.

— *Septembre*, goélette prussienne *Expedition*, capitaine Müller, en chargement.

— *Septembre*, trois-mâts français *Nouvel Alfred*, capitaine Gradiu, en chargement.

— *Septembre*, goélette anglaise *Regaliste*, capitaine Harris, sur la cale.

— *Géodette française Norme*, capitaine Alexandre, en chargement.

— *Brig anglais Meddleton*, commandé par M. Fiquet, envoi de vaisseau de la corvette *L'Artémise* en chargement.

— *Géodette de Bahia Alceste*, capitaine Delais, en partance pour Hudibé.

— *Géodette de Borabora Betao*, capitaine Pakinson en chargement.

Mouvement de port de Papete du samedi 17 au dimanche 24 septembre 1853.

ENTRÉE.

— *17 septembre. Géodette française Norme*, capitaine Alexandre, 437 hommes, 9 hommes d'équipage, venant de Valparaiso en 10 jours, assortiment.

— *18 Septembre. Brig anglais Mandelieu*, capitaine Fiquet, enseigne de vaisseau de la corvette *L'Artémise*, 8 hommes d'équipage, 3 passagers, venant de Nouméa en 10 jours, Poce.

— *19. Géodette de Bahia Alceste*, capitaine Delais, 27 hommes, 9 hommes d'équipage, venant de Hudibé en 6 jours, Mangareva.

— *20. Géodette de Borabora Betao*, capitaine Pakinson, 48 hommes, 2 hommes d'équipage, un passager, venant de Macépi en 4 jours, Provisions.

SORTIS.

— *17. Géodette du protectorat Marie-Louise*, capitaine Ste., pour Papara.

— *19. Géodette coloniale Hydrographe*, commandée par M. Baudin, en chargement de vaisseau, pour les Pontoudos.

— *21. Géodette française Josephine*, capitaine Duhamel, pour Mangareva.

— *21. Géodette de Bora-Bora Martin*, capitaine Briskfield, pour Huahine.

ARSENAL DE FARÈ-UITE.

— *19 septembre. Le trois-mâts français Amiral-Alfred* accoste au quai de l' Arsenal pour y déposer son charbon.

— *21. Le trois-mâts français Dombat* quitte le quai et mouille en rade.

— *21. Le trois-mâts français Dombat d'Evville* s'abîme en rade. Il est redressé le soir même.

— *22. La goélette anglaise Reynifit* a été hâtie sur la cale.

AVIS AU PUBLIC.

La petite frégate à vapeur *Goëse*, de cinquante centimètres de long, faisant feu, jouant la musique, et barrant son pavillon au premier coup de canon, sera tirée demain dimanche, à huit heures du soir, chez M. Galliard, restaurateur.

NOTICE TO THE PUBLIC.

The small steam frigate *Goëse*, half a meter in length, which can fire, play music, and hoist her colours at the first discharge, will be drawn for to-morrow, at M^r Galliard's the publican, at eight o'clock in the evening:

Messieurs les abonnés sont priés de vous faire bien adresses à l'AVANCE le renouvellement de leurs abonnements, afin d'éviter les retards dans l'envoi du journal.

ANNONCES PAR ABONNEMENTS prix réduit. *S'abonner à l'imprimerie du journal.*

LE CRÉANT : BRIOT.